



Le 13 janvier 2025

POUR DEFENDRE NOS MISSIONS, NOS EMPLOIS, NOS METIERS ET NOS REMUNERATIONS

Donnons une suite au 5 décembre :

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 4 FEVRIER 2025

2024 a fait apparaître l'ampleur des modifications apportées par la loi dite « Plein Emploi » à notre établissement. De mois en mois, la privatisation et l'externalisation de nos missions ont fortement augmenté. Le dévoiement de ces dernières a entraîné un sentiment de perte de sens de plus en plus important dans nos rangs et les conditions de travail n'ont cessé de se dégrader. A cela s'ajoute des rémunérations bien trop faibles et un nombre de collègues en CDD toujours très élevé.

2025 ne promet pas d'amélioration. L'inscription obligatoire d'1,5 million de personnes supplémentaires à France Travail, l'accroissement du chômage généré par la situation économique, l'application du contrat d'engagement vont augmenter considérablement notre charge de travail. L'atteinte des objectifs liés à la fois à la convention tripartite et au Comité National pour l'Emploi (CNE) va accroître la pression sur l'ensemble des personnels. Déjà, depuis début janvier, les conditions de travail se dégradent à grande vitesse notamment avec la multiplication des activités (EDO, DPA...).

Nous avons eu raison de nous mobiliser massivement le 5 décembre. Nous devons continuer à exercer une pression sur nos tutelles et la DG pour être entendu.es dans le cadre des discussions sur le budget 2025, car le danger sur les suppressions de postes est loin d'être écarté et nos revendications en matière d'externalisation, de rémunération et de précarité sont plus que légitimes.

Le 4 février, donnons une suite pour montrer notre détermination et gagner sur nos revendications :

- **Augmentation des effectifs à France Travail,**
- **Titularisation de nos collègues en contrat précaire qui le souhaitent,**
- **Arrêt du recours massif à l'externalisation et à la sous-traitance de nos missions,**
- **Revalorisation des salaires et des traitements**

Il en va de la qualité des services que nous serons en mesure de délivrer, ou pas, et des conditions de travail de toutes et tous, sans distinction de statut.

L'intersyndicale CFTC, CGT, FO, FSU, STC, SUD

- **Reste unie pour défendre les agent.es, quels que soient leur statut, et nos missions**
- **Appelle l'ensemble du personnel à faire Grève le 4 février**